

La cabale des dévots :

A partir de 1640, la Contre-Réforme (courant dans l'Église qui cherche à lutter contre l'Église protestante) s'appuie sur de nombreuses organisations dont la plus célèbre est la Compagnie du Saint-Sacrement. Il s'agit en fait de véritables sociétés secrètes qui s'emploient à monter des cabales (intrigues) afin d'influencer les affaires de l'État. Elles s'introduisent aussi dans les familles de la bourgeoisie par l'intermédiaire de directeurs de conscience qui dispensent leurs conseils au sujet des mariages et des testaments. Les membres de ces sociétés utilisent donc la religion à des fins machiavéliques et censurent la vie luxueuse et culturellement avancée de la Cour. Or Louis XIV, jeune encore (son règne personnel a débuté en 1661), ne peut tolérer ce foyer d'opposition « réactionnaire ». La Compagnie du Saint Sacrement finit par être interdite, et c'est à ce moment là que Molière peut enfin jouer son *Tartuffe*.

Molière, auteur comique à un tournant de sa carrière.

Entre 1663 et 1669, Molière est un auteur de tout premier plan. En 1666, sa troupe obtient le statut de « Troupe du Roi ». Cependant, il devra attendre 1669 pour pouvoir jouer *Tartuffe*, interdit dès la première représentation en 1664. Le Roi apprécia cette pièce, qui fut représentée devant lui le 12 mai 1664, à Versailles. C'est la Compagnie du Saint Sacrement qui la fit interdire à deux reprises, en 1664 et 1669. Cependant, Molière conserva la faveur du Roi, qui appréciait ses pièces.

A propos du personnage de Tartuffe :

Tartuffe est un hypocrite qui trompe Orgon et surtout se moque de la religion. Tout lui est bon pour construire son personnage de faux dévot :

- **L'ascétisme intransigeant des Jansénistes** (III, 2, v. 860-862)
 - o « Couvrez ce sein que je ne saurais voir / Par de pareils objets les âmes sont blessées / Et cela fait venir de coupables pensées »
- **La casuistique des Jésuites** (IV, 5, v. 1484-1486)
 - o « Je sais l'art de lever les scrupules »
- **Les œuvres charitables de la Compagnie du Saint-Sacrement** (III, 2, v. 855-856)
 - o « Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers / des aumônes que j'ai partager les deniers »

En réalité, il apparaît comme l'incarnation des péchés capitaux :

- La gourmandise (I, 4, v. 238-240) : « Il soupa, lui tout seul devant elle, / Et fort dévotement il mangea deux perdrix, / Avec une moitié de gigot en hachis »
- La luxure (III, 3 et IV, 5)
- L'avarice et l'envie (IV, 7, v. 1558) : « la maison m'appartient, je le ferai connaître »

Bref, il utilise la religion à des fins purement matérielles.

A propos d'Orgon :

Orgon apparaît dans 20 scènes (sur 31 que compte la pièce) alors que Tartuffe n'apparaît que dans 10 scènes.

On ne peut imaginer Tartuffe sans sa dupe, Orgon.

C'est un monomaniacal égoïste et autoritaire (au même titre qu'Harpagon dans *l'Avare*, par exemple). Ce n'est pas un « honnête homme » car il perd le sens de la mesure. En recueillant Tartuffe sous son toit, il croit se procurer une « assurance tous risques » pour le paradis, et il n'hésite pas à sacrifier le bien être de sa famille. Orgon prend un saint homme pour gendre comme le malade imaginaire en voudra un qui soit médecin.